



## Problème avec garage vente occasion automobile

Par **angelik973**, le **24/05/2008** à **18:11**

bonjour,

je vous explique notre problème. Il y a 7 mois de cela nous avons acheté chez un vendeur automobile un 4x4 Nissan Terrano. Lors de l'essai de la voiture, nous nous apercevons que la climatisation ne marche pas, le vendeur nous dit que c'est pas un problème, qu'il va nous la faire réparer à ses frais.

Nous regardons le contrôle technique: il est vierge, pneus avant tout neufs, nous signons pour 11 000€ d'achat.

Un mois après nous retournons le voir pour réparer la clim, il prend rendez-vous avec son mécano qui "bidouille" la clim en faisant un branchement en direct, perce des trous dans le tableau de bord sans nous demander au préalable, met un interrupteur, nous casse diverses plastiques du tableau de bord, un vrai travail de non professionnel!!! Le clou de l'affaire la clim ne marche pas! Le vendeur nous envoie 3 mois après vers un autre professionnel et toujours pas de résultat!!! après plusieurs aller et retour chez ce vendeur et toujours rien de fait et au bout de 7 mois d'utilisation du véhicule nous devons changer les pneus avant qui sont tout usés de l'intérieur alors qu'en achetant la voiture ils étaient neufs. Après toutes ces mauvaises surprises on décide de demander au vendeur qu'il reprenne la voiture, il nous demande de la passer au contrôle technique et des mauvais réglages apparaissent. Nous lui demandons alors de nous donner le contrôle technique que le propriétaire avait passé avant de lui vendre la voiture et il s'avère que la voiture ne passait pas car pneus avant usés de l'intérieur et les mêmes choses apparaissent sur son contrôle technique alors que nous lors de l'achat le contrôle technique du vendeur professionnel était vierge!! nos pneus ont été usés alors que le vendeur savait qu'il y avait un défaut au niveau du train avant du véhicule mais comme par hasard ces défauts ont disparu lorsque lui amène la voiture au contrôle technique!!!

Résultat, il ne veut plus nous reprendre la voiture et la clim ne marche toujours au bout de 7 mois de la signature de la vente!

Peut on annuler la vente pour vice caché de par son contrôle vierge alors qu'il y avait un problème au niveau du train avant ?

Que peut-on envisager comme solution à notre problème ?

Merci beaucoup à vous pour votre réponse